

**Chaque enfant devra avoir son matériel marqué à son nom
dès le jour de la rentrée.**

Attention !

Le matériel scolaire participe à la construction de la posture d'élève et favorise les conditions nécessaires aux apprentissages.

Afin de préserver la qualité de l'attention et de la concentration en classe, il est demandé de choisir un matériel sobre et fonctionnel, qui ne s'apparente pas à un jouet et ne comporte pas d'éléments distracteurs (objets fantaisie, accessoires ludiques, etc.).

Pour le cartable

- 1 première trousse contenant :
 - 1 stylo vert, 1 stylo rouge et 1 stylo noir de la marque FRIXION
 - 1 stylo bleu roller effaçable et ses recharges STABILO EASY ORIGINAL
 - 2 crayons de papier STEADLER TRIANGULAIRE HB
 - 1 gomme blanche
 - 1 taille-crayon avec réservoir
 - 4 mini-surligneurs
 - 4 bâtons de colle
 - 1 paire de ciseaux à bouts ronds (adaptée pour les gauchers)
 - 1 règle en plastique dur de 20 cm
 - 1 équerre en plastique dur
 - 4 feutres VELLEDA pointe fine + 1 ardoise VELLEDA + 1 chiffon
 - 1 calculatrice TI-Primaire Plus (Texas Instrument pour écolier)

Les correcteurs blancs et les souris (rubans correcteurs) sont interdits.

- 1 deuxième trousse contenant 12 feutres fins, 12 feutres larges et 12 crayons de couleur
- 1 dictionnaire : Robert Junior **poche** 7-11 ans (valable jusqu'au CM1)
- 20 étiquettes autocollantes (merci d'écrire le nom et le prénom de votre enfant en script majuscule -> ex : DUPONT LUCAS)
- 5 photos d'identité découpées (écrire le nom et le prénom de votre enfant au dos de chaque photo)
- 1 agenda scolaire journalier 2026-2027 (une page par jour, attention pas de cahier de textes)

Pour l'EPS : Tout vêtement doit être marqué au nom de l'enfant.

Une tenue pour les jours de sports : 1 jogging ou short, le tee-shirt La Salle Igny, 1 tee-shirt de rechange dans le cartable cas jours-là et 1 paire de baskets de sport (pas de baskets à semelles fines). Le tout devra être marqué au nom de l'enfant et réservé uniquement à l'activité sportive (Cf. règlement de l'école).

Le tee-shirt au nom de l'école est obligatoire. Il sera utilisé pour le sport, les sorties et les occasions exceptionnelles. Vous pouvez vous le procurer auprès de l'accueil de l'établissement (Cf. circulaire de rentrée).

Pour le quotidien

- **1 blouse obligatoire marquée au nom de l'enfant** (vous pouvez vous la procurer auprès de l'établissement, voir la circulaire de rentrée)
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 boîte de lingettes (pour le visage)

Prévoir du matériel de réserve à la maison.

Vérifier les trousse régulièrement et compléter si besoin.

Marquer tout le matériel et tous les vêtements au nom de votre enfant.